

### 12.—Détail de l'actif et du passif des banques à charte, 31 décembre 1959 et 1960 (fin)

Passif	1959	1960
<b>Passif</b>		
Dépôts du gouvernement du Canada en monnaie canadienne.....	403,585	509,892
Dépôts des gouvernements provinciaux du Canada en monnaie canadienne.....	136,357	118,836
Dépôts d'autres banques en monnaie canadienne.....	137,656	200,540
Dépôts d'autres banques en monnaies étrangères.....	529,636	646,881
Dépôts d'épargne personnels à terme au Canada, en monnaie canadienne.....	6,899,639	7,214,692
Autres dépôts à terme, en monnaie canadienne.....	557,542	575,861
Autres dépôts à vue, en monnaie canadienne.....	4,144,353	4,301,354
Autres dépôts en monnaies étrangères.....	1,842,151	2,007,443
Acceptations, garanties et lettres de crédit.....	206,808	257,220
Autres éléments de passif.....	51,549	80,740
Capital versé.....	254,115	265,564
Fonds de réserve.....	661,378	730,154
Bénéfices non distribués à la fin de l'exercice financier le plus récent.....	10,155	7,919
<b>Total du passif.....</b>	<b>15,834,924</b>	<b>16,917,096</b>

### 13.—Réserves en numéraire canadien, 1951-1960

NOTA.—Pour les périodes antérieures à juillet 1954, tous les chiffres représentent les moyennes quotidiennes; à partir de juillet 1954 et conformément à la loi de 1954 sur les banques, les dépôts à la Banque du Canada sont les moyennes des jours ouvrables du mois indiqué, tandis que les billets de la Banque du Canada et les dépôts en dollars canadiens sont les moyennes des quatre mercredis consécutifs de la période se terminant l'avant-dernier mercredi du mois précédent.

(En millions de dollars)

Année	Réserves en numéraire			Passif dépôts en dollars canadiens <sup>1</sup>	Pourcentage moyen des réserves en numéraire <sup>2</sup>
	Dépôts de la Banque du Canada	Billets de la Banque du Canada	Total		
1951.....	567	225	792	7,759	10.2
1952.....	606	239	844	8,110	10.4
1953.....	627	256	883	8,624	10.2
1954—janvier à juin.....	634	260	894	8,820	10.1
1954—juillet à décembre.....	525	286	811	9,097	8.9
1955.....	541	293	834	9,915	8.4
1956.....	548	325	873	10,527	8.3
1957.....	535	335	870	10,601	8.2
1958.....	607	336	943	11,452	8.2
1959.....	648	351	999	12,187	8.2
1960.....	625	360	985	12,052	8.2

<sup>1</sup> A partir de juillet 1954, les chiffres ne sont pas rectifiés pour tenir compte des effets en transit, et ne peuvent être comparés exactement aux chiffres des périodes antérieures. <sup>2</sup> Avant le 1<sup>er</sup> juillet 1954, le minimum obligatoire était de 5 p. 100 par chaque jour; depuis cette date, il est de 8 p. 100, comme moyenne mensuelle.

**Taux de liquidité.**—Au cours d'entretiens avec les banques à charte, en novembre et décembre 1955, la Banque du Canada a recommandé le maintien d'un taux minimum de liquidité (argent comptant, prêts au jour le jour et bons du Trésor) par rapport aux dépôts. La Banque entendait établir un principe d'action bancaire qui l'aiderait à contenir les tensions inflationnistes. Les banques sont convenues d'en venir au 31 mai 1956 à un taux minimum de 15 p. 100 qu'elles s'efforceraient de maintenir sur une base journalière moyenne à partir du mois de juin. Le taux quotidien ou hebdomadaire pouvait fluctuer autour de 15 p. 100, mais la moyenne mensuelle ne devait pas dépasser 15 p. 100. Depuis juin 1956, le taux quotidien moyen a été d'au moins 15 p. 100.